



LE 19 JUIN 2017

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beaupré, 20 rue de Fatima Est, le lundi 19 juin 2017 à 18 h 30, à laquelle sont présents:

Mme Nancy Pelletier, conseillère  
M. Christian Blouin, conseiller  
M. Serge Simard, conseiller  
Mme Lise Pelletier, conseillère  
Mme Michèle Abdelnour, conseillère

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire.

Également présents: Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe  
M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint

Absence motivée : M. Pierre Carignan, conseiller

8169-190617 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

8170-190617 **MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 8153-050617 – ADJUDICATION DE LA SOUMISSION PUBLIQUE POUR LA RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES FEPTEU 2017**

**ATTENDU** la résolution #8153-050617 adoptée le 5 juin 2017 concernant l'adjudication de la soumission publique pour la réfection des infrastructures FEPTEU 2017 octroyant le contrat au plus bas soumissionnaire conforme « ENTREPRISES GNP INC. » au montant de 6 101 497,50 \$ plus les taxes applicables;

**ATTENDU** que le coût des travaux aux trois (3) soumissions reçues est plus élevé que l'estimation jointe au règlement d'emprunt;

**ATTENDU** que le conseil désire retrancher les travaux de la rue Fatima Est et le prolongement de la rue Morel, laquelle était optionnelle au devis;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement:

- a) de modifier la résolution #8153-050617 adoptée le 5 juin 2017;
- b) de retrancher les travaux de la rue Fatima Est au montant 473 337,78 \$ et le prolongement de la rue Morel au montant de 203 599,50 \$ plus les taxes applicables représentant un total de 778 308,63 \$ au bordereau de soumission du plus bas soumissionnaire;

- c) de diminuer le montant du contrat octroyé à « **ENTREPRISES GNP INC.** » d'un montant équivalant aux travaux retranchés soit 778 308,63 \$ incluant les taxes applicables.

### **AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par Monsieur Pierre Renaud qu'il y aura présentation à une séance ultérieure d'un règlement modifiant le règlement d'emprunt numéro 1212 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt d'un montant additionnel de 500 000 \$ pour la réfection des infrastructures des rues *St-Joseph, St-Denis, St-Jean-Baptiste, St-Louis, Morel, Gagnon, Royale (entre Route 138 et rue Larsen), St-Gérard Sud, Ste-Marguerite, St-Henri, Ste-Marie (entre l'Avenue Royale et la rue Gagnon) et rue des Érables (entre l'avenue Royale et le poste de pompage PB-3)* et comportant une dépense et un emprunt n'excédant pas 7 605 700 \$ remboursable en vingt (20) ans. Une copie du projet de règlement a été présentée par Monsieur Renaud et une copie a été remise à tous les membres du conseil.

### **PÉRIODE DE QUESTION**

Aucune personne.

### 8171-190617 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement que cette séance soit levée à 18 h 45.

---

Pierre Renaud  
Maire

---

Johanne Gagnon, Greffière et  
Directrice générale adjointe